

Latresne, le 21 Juin 2022

**Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil**

N/Réf : 98-22 LF/JS

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 28 Juin 2022

Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers qui se tiendra le :

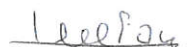
MARDI 28 JUIN 2022 à 18h00
Au siège de la Communauté de communes

Nous aborderons à cette occasion les points suivants :

2022-55	Election du 6 ^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes
2022-56	Mise à jour des commissions de travail
2022-57	Modification du Taux de TAFNB – respect de la règle de lien des taux de fiscalité directe locale
2022-58	Adoption de la cotisation 2022 au SIETRA
2022-59	Adoption de la cotisation 2022 à Entre-deux-Mers Tourisme
2022-60	Adoption de la subvention 2022 à l'Association Petit à Petit
2022-61	Adoption de la subvention 2022 à l'association CONCORDIA
2022-62	Mise à jour des tarifs de location espace FXM
2022-63	Mise à jour de la délibération relative aux tarifs de taxe de séjour
2022-64	Transports de proximité : autorisation de signature de la convention de prolongation du marché existant
2022-65	Utilisation gymnase du collège : autorisation de signature de la convention quadripartite entre le Département de la Gironde, le collège de Latresne, la CdC et les associations utilisatrices
2022-66	Attribution du marché de travaux de voirie suite aux intempéries de Juin 2021
	Informations diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, **Chers Collègues**, en l'assurance de mes meilleures salutations.

**Le Président,
Lionel FAYE**



Maire de Quinsac

